Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de Pac@net du 6 Mars 2019

Compte Rendu

Début : 6 Mars 2019 20h30
Fin : 6 Mars 2019 20h56

Présents

25 Membres présents, dont 20 adhérents de Pac@net disposant du droit de vote.

Dirigeants présents :
Charles Bonnet, président de Pacanet
Jullien Pollet, responsable réseau, Pacanet
Kevin Lvey, responsable réseau Pacanet et responsable technique en chef AURORE
Gabriel Detraz, Président d'AURORE

Compte-rendu

Introduction

Charles Bonnet présente le projet de dissolution fusion. Le but est de fournir une connexion internet via un prestataire externe, en dehors du réseau RENATER, afin d'améliorer la qualité de service.
Charles présente également les membres du CA d'AURORE, Pacanet y dispose de 4 sièges, ainsi que de Gabriel Detraz, président d'AURORE.

Présentation d'AURORE

Gabriel Détraz présente l'historique d'AURORE : cette fédération regroupe diverses associations des résidences (pacatnet, flemnet eminet, bdi) et fournit un accès internet dans les résidences associées depuis plus de 20 ans, via la DI de Paris-Sud.
Cependant, cet accès est limité dans les usages par un proxy. De plus, la réglementation ne permet pas d'utiliser le réseau RENATER pour fournir un accès internet à usage privé.

Présentation du projet d'AURORE pour le réseau

Le projet consiste en la mutualisation des moyens et des techniques, leur harmonisation, afin de se doter d'une fibre via un prestataire externe. De plus, l'arrivée de SmartCampus à Fleming, EDC et BDI ne leur permet plus d'être viables à terme.

Charles reprend la parole. Chaque association y perdra son indépendance mais le fond de roulement mutualisé permettra de se doter d'une fibre et de rationaliser les dépenses.

Pac@net disparait en fusionnant, mais la résidence aura 3 ou 4 représentants élus chaque année au Conseil d'Administration d'AURORE. La direction s'éloigne un peu des adhérents.

Autres activités

y ou ensemble au moyen de subventions notamment.

Questions-Réponses

Question : le vote consiste à accepter ou pas cette fusion?
Oui
Question : si on vote non il se passe quoi ?
La fusion ne sera pas adoptée, ce qui compliquera la mise en oeuvre du projet (ex de la nouvelle fibre)
Question : les tarifs changeront ?
Les tarifs annuels ne changent pas. les tarifs mensuels évoluent très peu : mais 10e d'adhésion mais 5e au lieu de 6e par mois.

La fibre est un investissement important, mais la mutualisation permet de l'assumer.
Il y aura de gros investissements au début de l'année.

Présentation technique

Kevin Levy, responsable technique en chef d'AURORE, prend la parole. Il explique les points techniques du projet AURORE : la fin du proxy, donc le fait de ne plus utiliser un vpn.
L'an prochain, la connexion sera meilleure que la connexion actuelle. La fibre globale pour l'ensemble du réseau AURORE sera de 1gb/sec au minimum. La mutualisation permet de réaliser un achat commun de switches et de bornes, pour fournir une connexion wifi de meilleurs qualité. Le nouveau système re2o permettra de payer sa connexion en ligne. Entre autre, plus besoin de renseigner son adresse mac pour se connecter à internet, tout sera faisable en ligne sans se déplacer dès la rentrée.
Le SSID/WIFI FedeRez permettra également de se connecter à internet dans les autres résidences : Fleming, Emilie du Chatelet, les rives et Georges Sand.
De nombreux services seront fournis par AURORE : etherpad, ethercalc, et aussi le nouveau système de réservation du foyer.

Vote

Pour la fusion Pac@net-AURORE, en application de l'article 25 des statuts de Pac@net et du traité de fusion du 30 Janvier 2019 :

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

La fusion Pac@net-AURORE est adoptée à l'unanimité. L'association Pac@net est dissoute au sein d'AURORE et son patrimoine lui est intégralement transféré.

Fin de la réunion à 20h56.

Le Président de Pac@net	Le Responsable Technique de Pac@net	Le Président d'AURORE
M Charles Bonnet	M Kevin Levy	M Gabriel Detraz

ASSOCIATION PACATNET
00941075972Y